

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Chargé d'affaires en peinture aménagement et finition

- Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Bâtiment et construction, spécialité Chargé d'affaires en peinture, aménagement et finition* est dispensée à Laval dans le cadre d'une convention entre l'Université du Maine, et sa composante l'IUT de Laval et l'Université Catholique de l'Ouest (l'UCO).

La formation est proposée en alternance, sa structuration et son organisation sont adaptées à ses objectifs de professionnalisation. Plus précisément, la licence vise à former des cadres intermédiaires exerçant le métier métreurs ou de chargés d'affaires spécialistes de l'aménagement intérieur et extérieur du bâtiment dans les entreprises du BTP.

Les connaissances attendues à l'issue de la formation sont clairement présentées : elles sont liées aux domaines de l'action commerciale, du conseil technique, de la conduite de projet et de la gestion de travaux à un niveau de technicien supérieur. Les diplômés seront capables de concevoir une offre commerciale, de lancer l'offre sur le marché, d'initier le contact avec le client, d'effectuer l'étude technique et financière, de réaliser un devis et de s'adapter aux différents marchés qu'ils soient public, privé, B to C (*business to consumers*), B to B (*business to business*) ou B to A (*business to administration*). Puis, ils pourront effectuer la programmation et le lancement du chantier, son suivi technique, financier, juridique, social et commercial jusqu'à la livraison et le paiement du client.

Le contenu de la formation est lisible, les enseignements sont en cohérence avec les métiers visés. La licence professionnelle est organisée en 8 UE : Environnement de l'entreprise de peinture décoration aménagement et finition (5ECTS) ; Technologie (5ECTS) ; Techniques commerciales et de gestion (5ECTS) ; Techniques de métré (10ECTS) ; Communication (5ECTS) ; Outils méthodologiques (5ECTS) ; Projet Tutoré (15ECTS) ; Stage (10ECTS).

Synthèse de l'évaluation

A l'origine de la formation il y a une demande formulée par la branche des métiers de la finition de la fédération française du bâtiment. La construction de la licence professionnelle est bien lisible, les enseignements sont en cohérence avec le métier visé de chargés d'affaires opérationnels pour les entreprises de finition dans le secteur du bâtiment.

Cette formation contribue à étoffer une offre de formation universitaire de niveau bac + 3 en proposant une double compétence technique et commerciale. Si le recrutement se fait principalement sur des BTS du bâtiment, elle constitue également une poursuite d'études potentielle pour des formations bac + 2 tertiaire (DUT TC - technico-commercial -, BTS NRC - négociation et relation client -).

Pour les modules techniques liés au BTP, la formation s'appuie sur une coopération avec l'institut universitaire de technologie (IUT).

L'équipe des formateurs ne semble pas comporter d'enseignant-chercheur et de nombreux intervenants extérieurs sont impliqués dans la formation. Le pilotage semble ne s'appuyer que sur la coordinatrice du diplôme.

Le recrutement est sélectif sur dossier.

Les candidatures sont peu nombreuses et peu variées, les étudiants détenteurs d'un BTS Bâtiment constituant 83 % de l'effectif, complété par quelques DUT ou BTS du domaine du tertiaire.

Cette licence ne peut être suivie que par la voie de l'alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou de la formation continue. Les effectifs sont très variables de 4 à 14 étudiants, très dépendant de l'obtention d'un contrat de professionnalisation par les candidats. Le taux de réussite, de l'ordre de 75 % en moyenne, peut être meilleur. L'insertion professionnelle est très bonne, et les types d'emploi occupés correspondent à ceux visés par la formation : le taux de satisfaction de l'emploi est très bon (mais le nombre de réponses trop faible reste problématique).

La professionnalisation repose sur le contact avec les intervenants extérieurs lors des enseignements et sur les nombreuses périodes en entreprises (alternances de trois semaines en moyenne) où se déroulent le projet tutoré et le stage, qui font l'objet de la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale.

L'évolution des compétences est prise en compte dans un livret d'alternance, mais son contenu n'est pas précisé dans le dossier.

Le suivi sur le devenir des étudiants est délégué à l'observatoire étudiant de l'UCO.

Points forts :

- Positionnement original de la formation entre le champ technique et le champ commercial.
- Formation unique au niveau national.
- Parcours adapté à la professionnalisation des étudiants.
- Taux d'insertion maximal (de 100 %) du fait de l'alternance qui joue le rôle d'une pré-embauche.

Points faibles :

- La composition de l'équipe pédagogique n'est pas précisée dans le dossier.
- Faibles effectifs.
- Nombre de retours des enquêtes trop faible pour être interprété.
- Recrutement à diversifier.
- Pas de conseil de perfectionnement formalisé.
- La maquette comme les modalités de contrôle pourraient être mieux renseignées.

Recommandations et conclusion :

La composition de l'équipe pédagogique pourrait être renforcée et stabilisée notamment en ce qui concerne les intervenants extérieurs qu'il faudrait fidéliser afin de les associer au pilotage de la licence.

Il faudrait instaurer un conseil de perfectionnement.

Diversifier le recrutement notamment vers DUT ou L2 permettrait d'augmenter les effectifs.

Un meilleur suivi du devenir des diplômés semblerait utile au pilotage de la licence.

La licence professionnelle *Bâtiment construction, spécialité Chargé d'affaires en peinture aménagement et finition* est une formation originale et unique en France qui donne une part importante à la professionnalisation des étudiants. Son développement impliquerait des effectifs plus importants qui ne semblent pouvoir être atteints que par la diversification du recrutement. Un réel partenariat entre l'Université du Maine, et sa composante l'IUT de Laval d'une part et, l'Université Catholique de l'Ouest et sa composante l'UCO Laval, d'autre part, qui assure le pilotage opérationnel pourrait être une voie intéressante en favorisant des passerelles avec d'autres formations.

L'équipe enseignante devrait être renforcée ce qui permettrait d'affirmer son pilotage.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le contenu de la formation est bien lisible, les enseignements sont en cohérence avec les métiers visés.</p> <p>La maquette de la formation pourrait cependant être plus détaillée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les EC et leurs volumes horaires ne sont pas indiqués, - la répartition TP/TD/CM n'est pas précisée, - les compétences professionnelles en rapport avec chaque UE ne sont pas indiquées, - la semestrialisation n'est pas indiquée, - des options A, B, C, D sont indiquées dans le tableau « Composition en UE de la formation », mais elles ne sont pas évoquées dans le dossier.
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence professionnelle est réalisée dans le cadre d'une convention entre, d'une part, l'Université du Maine, et sa composante l'IUT de Laval et, d'autre part, l'Université Catholique de l'Ouest et sa composante l'UCO Laval qui assure le pilotage opérationnel.</p> <p>La formation est parfaitement intégrée dans son environnement socioéconomique dans la mesure où elle a été créée pour pallier l'absence de formation de chargés d'affaires dans le secteur des entreprises de finition du BTP.</p> <p>Elle contribue à étoffer une offre de formation universitaire de niveau bac+3 en proposant une double compétence technique et commerciale. Si le recrutement se fait principalement sur des BTS du bâtiment, elle constitue également une poursuite d'études potentielle pour des formations bac + 2 tertiaire (DUT TC, BTS NRC).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>La composition de l'équipe pédagogique pourrait être mieux précisée, notamment en ce qui concerne le statut ou la profession exacte des intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucun enseignant-chercheur ne semble faire partie de l'équipe pédagogique. - un nombre important d'intervenants vacataires professionnels sont associés à la formation, mais leurs professions ne sont pas précisées. <p>Le pilotage semble uniquement reposer sur la coordonnatrice de la licence.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont faibles et irréguliers avec des adultes en formation continue dans le cadre de reconversion professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - effectif de 14 étudiants en 2013-2014 à 4 étudiants en 2010-2011. - présence de un à trois étudiants en reconversion professionnelle qui contribue à la posture professionnelle de tous les membres du groupe. <p>Le taux d'échec est élevé, supérieur à 25 % en moyenne depuis la création de la formation, le taux d'insertion est de 100 %, pour ceux qui sont diplômés et les types d'emploi occupés correspondent à ceux visés par la formation.</p> <p>Les emplois occupés le sont surtout au niveau régional ce qui indiquerait que le caractère national de cette formation n'est pas encore suffisamment reconnu.</p> <p>Aucune poursuite d'études n'a eu lieu jusqu'à présent.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La licence professionnelle s'inscrit dans l'insertion professionnelle des étudiants à bac+3 et son adossement à une structure de recherche n'est pas jugé comme une priorité.</p> <p>La volonté de sensibiliser les étudiants à l'innovation est cependant affirmée dans le dossier.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une place centrale est accordée à la professionnalisation que ce soit du fait de l'alternance avec des périodes d'immersion professionnelle allant jusqu'à trois semaines ou de par l'organisation de visites d'entreprises du secteur d'activité, de l'inscription à des salons professionnels, du suivi de conférences métiers organisées par les organisations professionnelles.</p>

	<p>La fiche RNCP est clairement rédigée faisant apparaître les métiers visés par la licence professionnelles et les compétences associées.</p> <p>Les étudiants réalisent leur cursus en contrat de professionnalisation (la licence permet les études par la voie de l'apprentissage, mais aucun apprenti n'apparaît dans les statistiques, sans doute une conséquence du faible effectif).</p> <p>Le tableau de l'« équipe pédagogique » indique que 40 % des enseignements sont dispensés par des professionnels.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tutoré représente 15 ECTS. Il est conduit dans l'entreprise d'alternance sachant que l'objectif est de suivre un nouveau projet du début à la fin.</p> <p>Le stage est crédité de 10 ECTS (ce qui semble indiquer que le projet tutoré à plus d'importance dans la formation).</p> <p>Projet tutoré et stage font l'objet de la rédaction d'un mémoire et d'un rapport.</p> <p>L'appréciation du dossier aurait pu être approfondie avec l'indication des dates de début et de fin de formation et la présentation du calendrier pédagogique détaillé : le nombre de semaines en entreprise n'est pas précisé (la durée du projet tutoré est-elle conforme à l'arrêté de 1999 ?).</p>
Place de l'international	<p>Pour les porteurs de la licence, cette formation n'a pas vocation à s'ouvrir sur l'international, car le secteur d'activité est suffisamment développé au niveau national.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Les candidatures sont peu nombreuses (elles relèvent le plus souvent de titulaires de BTS Bâtiment) et les étudiants détenteurs d'un BTS constituent 95 % de l'effectif, complétés par des DUT 5 %.</p> <p>Plus globalement, sur les cinq dernières années, 83 % des étudiants inscrits étaient titulaires d'un BTS du bâtiment, 13 % étaient diplômés dans le tertiaire (DUT ou BTS) et 4 % d'autres origines.</p> <p>Le recrutement est réalisé sur sélection, après entretien pour confirmer le choix et l'engagement des étudiants dans la formation.</p> <p>Un accompagnement individuel pour l'aide à la recherche d'entreprise d'accueil et la mise en relation avec les entreprises qui peuvent offrir des contrats en alternance est proposé aux candidats.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements s'appuient sur une pédagogie intégrative de l'alternance.</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rythme d'alternance est globalement de trois semaines à l'UCO suivies de trois semaines en entreprise, sauf au début de la formation où l'immersion professionnelle est plus courte. - la formation repose sur un système original de conception individualisée de montée en compétences pour chaque étudiant. <p>Une place est faite au numérique à travers le salon « Bati virtual » et par ailleurs l'UCO veille à l'utilisation de son espace numérique de travail.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation a lieu en contrôle terminal en fin de chaque semestre.</p> <p>Le tableau des modalités concrètes de contrôle ou la composition du jury d'examen ne sont pas indiqués.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il est indiqué que l'évolution des compétences est prise en compte dans un livret d'alternance et qu'une amélioration de ce suivi des compétences en phase avec les attendus de la profession est envisagée pour le rendre opérationnel.</p> <p>Le contenu du livret d'alternance n'est pas précisé dans le dossier. On ignore s'il se réfère à un portefeuille de compétences.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi sur le devenir des étudiants est délégué l'observatoire étudiant de l'UCO.</p> <p>Le nombre de réponses semble insuffisant.</p> <p>Il n'existe pas d'outil supplémentaire.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'existe pas de Conseil de perfectionnement formalisé.</p> <p>Le pilotage est assuré par la coordonnatrice, responsable de la formation.</p> <p>L'association de professionnels au pilotage de la formation semble problématique, car ceux-ci ne s'associent pas à la formation sur une durée suffisamment longue.</p> <p>Les étudiants sont soumis à une enquête de satisfaction en fin de formation.</p>
---	--

Observations de l'établissement

Champ de formation	Droit-Economie-Gestion
Intitulé du diplôme	Licence professionnelle bâtiment construction. Spécialité : chargé d'affaires en peinture aménagement et finition

Observations de l'Université du Maine sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes.

Synthèse de l'évaluation

La présentation de la formation et la synthèse de l'évaluation nous semblent être le reflet du dossier d'auto-évaluation.

Le faible taux de retour des enquêtes d'insertion réalisées par un service mutualisé pour les différents sites de l'UCO rend les résultats effectivement peu significatifs. Nous proposons de remettre en œuvre la réalisation par nos soins d'une enquête d'insertion afin d'obtenir un meilleur taux de retour.

Pour répondre au souhait d'information complémentaire concernant le livret d'alternance nous précisons son contenu :

- Description du référentiel métier, du référentiel de formation et d'une progression type des compétences en entreprise.
- Grille d'analyse réflexive de l'expérience en entreprise pour favoriser la prise de conscience des apprentissages, des progrès réalisés et des points d'amélioration pour chaque période en entreprise.
- Grille d'analyse réflexive des apprentissages à l'université conduisant à la définition d'objectifs d'application ou de progrès en entreprise pour chaque période à l'université
- Espace de liaison entre les acteurs (questions, communication d'informations, négociation d'objectifs intermédiaires).

Une diversification du recrutement permettant une augmentation des effectifs est en cours de réalisation et sera effective à la rentrée 2016.

Par ailleurs, le conseil de perfectionnement qui s'est réuni lors des trois premières années de la formation se réunira de nouveau en juin 2016. Nous précisons que les intervenants extérieurs représentant des organisations professionnelles sont tous associés au conseil de perfectionnement.

Dans le cadre du partenariat avec l'IUT de Laval, la formation sera présentée aux étudiants de DUT susceptibles de correspondre aux profils recherchés par les entreprises.

L'équipe enseignante sera stabilisée dans le cadre d'un conventionnement avec les organisations professionnelles partenaires.

Analyse

Adéquation du cursus avec les objectifs de la formation

Si la maquette de formation peut effectivement être plus détaillée, certaines données demandées nous semblent présentes (modalité TP/TD/CM, les EC et les volumes horaires). Les modalités d'évaluation sont désormais en contrôle continu. La semestrialisation ne nous paraît pas pertinente pour l'évaluation de l'expérience en entreprise qui a lieu tout au long de l'année.

Equipe pédagogique

Si aucun maître de conférences ne participe actuellement à la formation, un doctorant spécialiste de la professionnalisation en alternance intervient pour soutenir le processus de montée en compétences des étudiants. Le rattachement à la rentrée 2016 de la formation à la faculté de Droit économie gestion en cours de création à l'UCO permettra de développer des collaborations avec les autres composantes de la faculté et la mobilisation d'enseignants chercheurs en gestion notamment.

La profession exacte des professionnels intervenant dans la formation sera précisée à l'avenir.

Effectifs et résultats

Les effectifs se stabilisent depuis plusieurs années maintenant entre 12 et 14 étudiants.

Les emplois occupés à l'issue de la formation couvrent une grande diversité de Régions. La plus forte minorité concerne la Bretagne et les Pays de la Loire.

Place de la professionnalisation

La formation n'est pas proposée en apprentissage malgré une demande formulée auprès de la Région des Pays de la Loire

Place des projets et stages

Suite aux remarques formulées nous précisons que la durée de stage en entreprise est de 22 semaines. Elle comprend trois semaines dédiées à la réalisation du projet tutoré dont le positionnement dans l'année dépend de l'entreprise. La formation universitaire débute la 2^{ème} semaine de septembre et s'achève fin juin par la soutenance de mémoire. Dans le cadre du contrat de professionnalisation d'une durée d'un an le nombre de semaines effectives en entreprise est de 27 semaines.

Evaluation des étudiants

L'évaluation est organisée en contrôle continu depuis l'année 2015/2016.

Place des projets et stages

Nous proposons de réaliser par nos soins les futures enquêtes d'insertion afin que les étudiants se sentent plus concernés pour répondre.

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement qui s'est réuni lors des trois premières années de la formation et qui a perduré depuis sous une forme informelle se réunira de nouveau en juin 2016 pour valoriser l'association des professionnels au pilotage de la formation.

Observations générales

Néant

Anne Désert

Vice Présidente Formation et Vie Universitaire
Université du Maine

